
EXTRAIT DE PROCÈS VERBAL

RÉSOLUTION 05-10-17-R01

Extrait du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de 9024-7511 Québec Inc., tenue au siège social de la compagnie au 1845, rue Bossuet, Montréal (Québec), le 17 octobre 2005.

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :

La compagnie Écolosol inc. soit et est autorisée à aménager et à installer une conduite pour le rejet des lixiviats après traitement pour ses activités. Elle doit également remettre en état le terrain et entretenir sa conduite afin de prévenir toute source de contaminants sur les terrains de la compagnie.

Référence : demande de Écolosol en date du 13 octobre 2005.

ADOPTÉE

Extrait vérifiable et certifié, ce 17 octobre 2005



Normand Trudel, président